

**LES POLITIQUES PUBLIQUES DE PAYSAGE DANS LE MONDE RURAL :
ÉVALUATION ET PERSPECTIVES
Séance du 14 juin 2017**

**UNE PHOTOGRAPHIE DE L'ACTION PAYSAGÈRE EN MILIEU RURAL À PARTIR DE DEUX BASES DE
DONNÉES MINISTÉRIELLE**

par Hervé **DAVODEAU**¹

Mots-clé : paysage, action, plan, rural, urbanisation, campagnes

Résumé

La communication décrit l'action paysagère en milieu rural à travers deux bases de données : une première composée des candidatures de 51 territoires à l'obtention des financements de l'Etat dans le cadre de la démarche des plans de paysage » (appels à projet de 2013 et 2015), et la seconde de 540 actions mises en ligne durant l'année 2015 sur une plateforme du Ministère pour valoriser la diversité des actions paysagères. L'analyse de ces données a été l'objet d'un stage de master 1 au printemps 2016, dont nous exposons les résultats ici. Les candidatures des plans de paysage nous permettent d'analyser les dynamiques paysagères des espaces ruraux et les enjeux qui leur sont associés, et la base « 1000 paysages » de décrire et questionner les catégories d'action conduites. L'analyse évalue la spécificité ou non de l'action paysagère dans l'espace rural et questionne le rôle et le contenu des formations des professionnels du paysage.

Abstract

The communication seeks to describe rural landscape action through two databases: a first one composed of the applications of 51 territories for obtaining state funding in the framework of the landscape plans approach (calls for 2013 and 2015), and the second, consisting of 540 actions put online during the year 2015 on a platform of the Ministry to enhance the diversity of landscape actions. The analysis of these data was the subject of a master 1 course in the spring of 2016, the results of which we present here. The applications of the landscape plans allow us to analyze the landscape dynamics of the rural spaces and the stakes associated with them, and the "1000 landscapes" base to describe and question the categories of action carried out. The analysis assesses the specificity or otherwise of landscape action in the countryside and questions the role and content of training for landscape professionals.

¹ École nationale supérieure de paysage de Versailles, LAREP.
Copyright Académie d'agriculture de France, 2017.

**LES POLITIQUES PUBLIQUES DE PAYSAGE DANS LE MONDE RURAL :
ÉVALUATION ET PERSPECTIVES
Séance du 14 juin 2017**

Introduction

Cette communication propose une photographie de l'action paysagère contemporaine, en questionnant plus particulièrement ses spécificités éventuelles en milieu rural. L'analyse s'appuie sur deux bases de données du Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer (MEEM) qui en France anime et coordonne la politique nationale en faveur des paysages : la première est consacrée à la politique des « plans de paysage¹ » relancée en 2012 (l'outil date de 1995) dont nous avons analysé les 51 territoires financés par le MEEM en 2013 et 2015², la seconde est la plateforme « 1000 paysages en action³ » mise en ligne par le MEEM en 2015 pour « *répertorier toutes les opérations liées aux paysages* » et dont nous avons analysé 540 actions. Cette seconde analyse a fait l'objet d'une présentation au Ministère lors du Club Paysage du 15 décembre dernier.

Les résultats que nous synthétisons ici sont tirés d'un stage de Master 1 « méthodologie-recherche » réalisé par Baptiste Surun entre mai et juillet 2016 au sein de l'UMR CNRS ESO. Ce travail avait pour objectif de faire un état des lieux de l'action paysagère dans toute sa diversité, et d'en proposer une photographie actualisée, dans un contexte où les politiques publiques du paysage peuvent donner l'impression de passer au second plan derrière ceux de la biodiversité⁴. Cet état des lieux nous semble également utile pour accompagner les évolutions nécessaires des formations supérieures spécialisées, que ce soit les contenus et pédagogies des cursus de paysagistes ou les masters. Après avoir présenté la méthode d'analyse (1), nous ferons état des principaux résultats (2) que nous discuterons en portant l'analyse sur l'espace rural (3).

1. METHODES

Première base de données : les plans de paysage

L'analyse des plans de paysage exploite un matériau constitué des 51 fiches synthétiques des 21 lauréats de 2013, des 25 de 2015 (auxquels s'ajoutent 5 « territoires associés »). Les informations contenues dans ces fiches (fig.1) portent sur les caractéristiques des territoires, les dynamiques paysagères auxquelles ils sont soumis, les grands enjeux auxquels les plans doivent répondre, leur financement et état d'avancement. Ces fiches synthétiques sont renseignées par le ou la chargé(e) de mission de la structure porteuse du plan (la liste des plans analysés figure en annexe 1).

La démarche a consisté à rapporter l'ensemble du contenu des fiches dans un tableau de données croisées. Dans un deuxième temps, l'analyse a consisté à cartographier à partir de quelques indicateurs : démographie, superficie, densité, type de structure porteuse, nombre de communes, d'intercommunalités. Enfin, nous avons mené une analyse de contenu des paragraphes présentant les dynamiques paysagères et leurs enjeux associés, l'objectif étant de proposer une typologie unique pour les 51 plans, permettant une cartographie à l'échelle nationale.

¹ <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Lancement-de-l-Appel-a-projets,49132.html>

² http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/carte-plan-paysage_119412#6/46.043/6.438

³ <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-site-1-000-paysages-en-actions.html>

⁴ http://www.projetsdepaysage.fr/n_9_le_paysage_a_t_il_impos_sa_loi

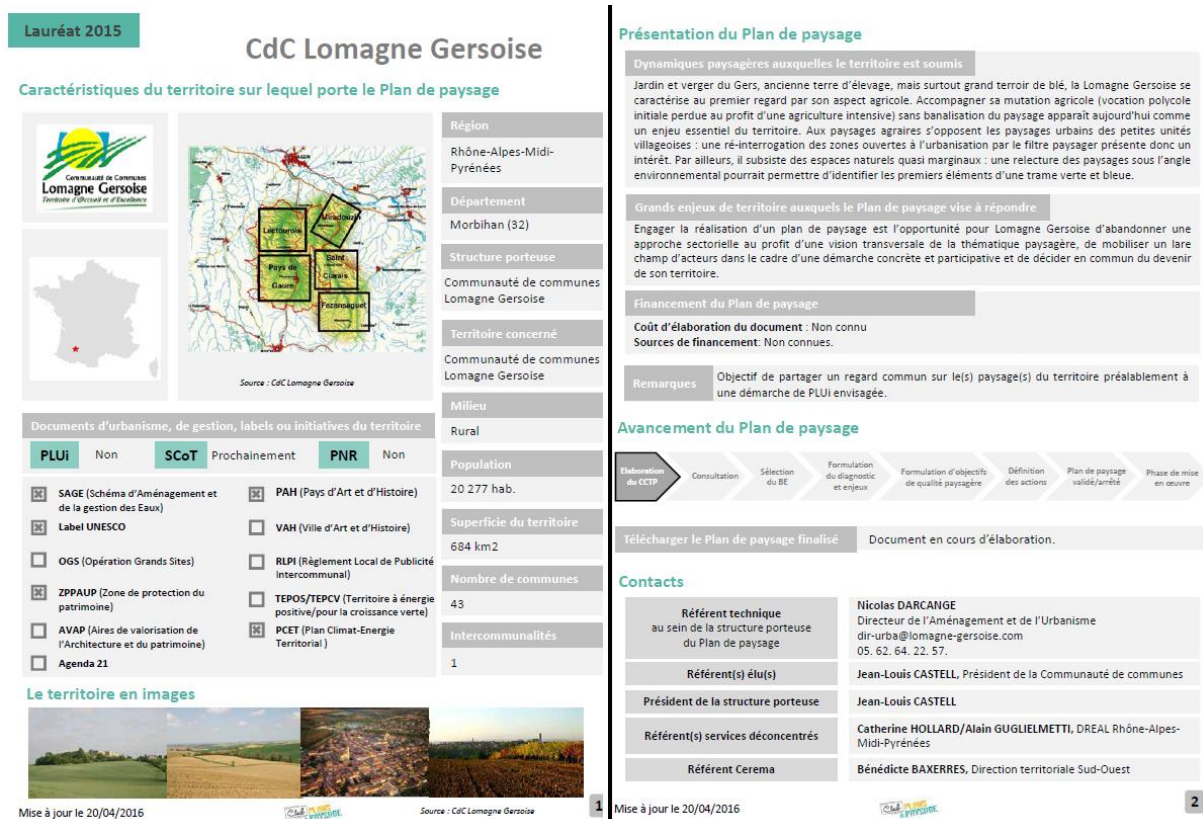


Figure 1 – Fiche de synthèse d’une candidature de plan de paysage (Ministère de l’Environnement, de l’Énergie et de la Mer, 2016)

Une limite importante du travail est de ne pas avoir donné lieu à des enquêtes auprès de ces acteurs. Une autre est de ne faire porter l'analyse que sur les plans de paysage financés par le MEEM alors que bon nombre de plans de paysage sont mis en œuvre sans la subvention ministérielle. Mais cette contrainte permet aussi de cerner le contenu des plans encouragés par le Ministère et donc de renseigner sur sa politique. Enfin nous précisons que les territoires éligibles à l'issue dernier appel à projet n'ont pas été pris en compte⁵.

Deuxième base de données : « 1000 paysages en action »

La base de données en ligne « 1000 paysages en actions » (figure 2) offrait au moment de l'analyse 540 actions mises en ligne entre avril 2015 et avril 2016, répertoriées selon la classification suivante : « Aménager les espaces ruraux, urbains et périurbains » (364 actions), « Eduquer et sensibiliser au paysage » (124), « Planifier en concertation » (24), « Associer agro-écologie et gestion paysagère » (21), « Conjuguer transition énergétique et gestion paysagère » (10). Faisant l'hypothèse qu'elle ne permettait pas toujours bien situer l'action paysagère dans l'une de ces catégories et qu'elle ne rendait qu'imparfaitement compte de la diversité de l'action paysagère, notre objectif était de la préciser voire d'en proposer une nouvelle. Là encore, la limite de l'analyse est liée à sa nature quantitative (pas d'entretien ou d'enquête), même si nous avons régulièrement échangé avec deux agents du « bureau du paysage » du Ministère de l'Environnement. Par ailleurs, le contenu de la base de données reflète d'abord la mobilisation de certains acteurs volontaires

⁵ L'état des candidatures de l'appel à projets 2017 (publié le 6/12/2016) est visible ici : http://www-e-llettre.developpement-durable.gouv.fr/IMG/png/aap_2017_carte_candidatures.png.

LES POLITIQUES PUBLIQUES DE PAYSAGE DANS LE MONDE RURAL : ÉVALUATION ET PERSPECTIVES Séance du 14 juin 2017

pour l'alimenter (les discussions suite à la restitution du 15/12 ont révélé que la modération du MEEM était minimale et les objectifs initiaux très incertains)⁶.

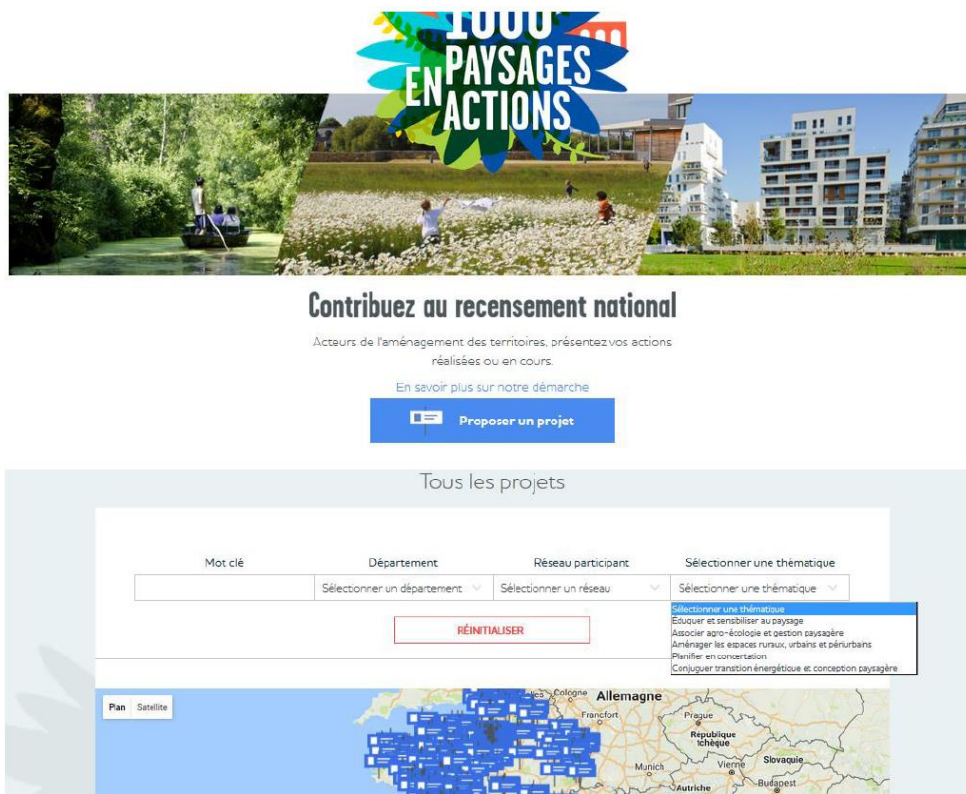


Figure 2 – Le site Internet 1000 paysages en action (Meem, 2016)

La démarche a consisté – plutôt que d’investir directement les 540 actions - à réaliser un premier tour d’horizon de 50 d’entre-elles, en testant plusieurs entrées : l’analyse du verbe principal désignant la catégorie d’action, l’objet qu’elle prend en charge, sa dimension ou le périmètre de l’action, sa situation, l’outil utilisé pour conduire l’action. Un tableau de données a ensuite été construit (figure 3) pour rassembler l’ensemble des informations, et une première typologie intuitive testée sur les 540 actions. Le deuxième temps de l’analyse a consisté à géolocaliser les actions pour palier au déficit cartographique de la base actuelle.

Une fois le tableau de données renseigné, nous avons cherché à préciser les actions, les acteurs (nationaux, collectivités locales, organismes publics, bureaux d’études privés, collectifs-associations, structures de recherche-enseignement, agriculteur), les échelles (site-parcelle, communale, intercommunale, départementale, régionale), les outils (schémas de cohérence territoriaux, plans locaux d’urbanisme, opérations grands sites, plans de paysage, labels divers et variés, chartes de parcs naturels régionaux, mesures agro-environnementales etc), les « objets » saisis par l’action à l’échelle locale (parcs et jardins, ensembles urbains, plans d’eau et rives, places, patrimoines, sentiers, etc.).

⁶ « Cette base est une vitrine, d’abord de la communication, un porté à connaissance pour donner à voir la diversité. L’outil a été largement improvisé, sans rigueur scientifique » (J-P. Thibault).

LES POLITIQUES PUBLIQUES DE PAYSAGE DANS LE MONDE RURAL : ÉVALUATION ET PERSPECTIVES

Séance du 14 juin 2017

Figure 3 – Le tableau d’analyse créé pour analyser les actions paysagères mises en ligne (Surun, 2016)

2. RESULTATS

L’analyse des résultats s’appuie sur la base des plans de paysage pour cerner les dynamiques paysagères et les enjeux qui y sont associés, et sur celle de la plateforme « 1000 paysages en action » pour saisir la nature des actions conduites pour/par les paysages.

Les dynamiques paysagères décrites dans les candidatures des plans de paysage

Par « dynamiques paysagères » nous désignons des processus constatés par le porteur de projet et qui transforment ou ont transformé les paysages de manière plus ou moins rapide. Elles sont formulées dans les fiches de candidature des plans soit dans le chapitre qui leur est consacré, soit dans celui portant sur les enjeux, soit dans les « remarques ». Nous les avons extraites une à une, sans classement préalable. Ce n’est qu’une fois toutes les informations rassemblées que nous les avons regroupées en types, selon les évolutions croissantes ou décroissantes concernant différentes thématiques.

Les dynamiques paysagères agricoles sont exprimées en termes de « recul de l’activité », « abandon des pratiques culturelles familiales », « régression du pastoralisme ». Cette déprise a pour effet une « fermeture du paysage par la végétation », « un enfrichement » voire « une progression de la forêt ». Dans d’autres territoires, les pratiques agricoles s’intensifient au contraire, contribuant à « uniformiser les paysages agraires », à « faire disparaître des surfaces enherbées au profit de surfaces labourables », « des haies et bosquets », à « déboiser des terres », « faire reculer certaines filières » (ex. arboricole). Enfin des territoires ne sont marqués ni par un recul de l’activité agricole ni par une intensification, mais par une diversification apportant davantage d’hétérogénéité dans les paysages.

Des dynamiques paysagères touristiques peuvent traduire une perte ou un gain d’attractivité (volontaire ou subi). D’autres sont liées à des infrastructures (transport, éoliennes) et aux transformations qu’elles induisent : « développement des zones commerciales en entrées de ville », « imperméabilisation des sols », « banalisation des paysages » etc. Les dynamiques paysagères industrielles se traduisent tantôt par une

**LES POLITIQUES PUBLIQUES DE PAYSAGE DANS LE MONDE RURAL :
ÉVALUATION ET PERSPECTIVES
Séance du 14 juin 2017**

industrialisation (carrières), tantôt par une désindustrialisation (avec un arrêt de l'activité minière, des logiques de patrimonialisation d'anciennes industries).

Mais les dynamiques paysagères les plus identifiées dans les fiches-action des plans de paysage sont celles provoquées par l'urbanisation, de nature différente selon les évolutions démographiques : déclinante, le processus est exprimé en termes de « ralentissement économique et de pertes d'emplois », de « marginalisation des espaces ruraux ». A l'inverse, la croissance démographique marque les paysages par « l'augmentation de l'habitat individuel », des « extensions urbaines linéaires » (ligne de crête, flanc de coteaux), un « mitage » ou à l'inverse une « densification urbaine », la « destructuration d'une certaine organisation urbaine » (en hameaux par exemple), voire le « développement de constructions illicites ». Plus marginales mais révélatrice d'une prise de conscience, des dynamiques paysagères sont associées aux effets du changement climatique : « submersion » (en baie de l'Authie), « accentuation de l'érosion du trait de côte », « fréquence des inondations », « effets néfastes du réchauffement sur les pratiques touristiques hivernales » (stations de ski dans les Alpes du Sud).

D'autres dynamiques paysagères sont abordées moins par les processus de transformations matérielles du paysage, que par l'évolutions des représentations sociales et culturelles : projection de valeurs patrimoniales sur les friches industrielles, exigence sociale croissante en termes de qualité paysagère, demande sociale de circuits courts alimentaires etc.

La carte ci-dessous (figure 4) donne à voir les principales dynamiques paysagères pour chaque territoire-candidat (dynamiques décrites par le porteur de projet pour justifier le plan de paysage). La pression urbaine domine dans la majorité des cas, au second plan les infrastructures, puis le recul ou l'intensification de l'activité agricole, et enfin le tourisme.

**LES POLITIQUES PUBLIQUES DE PAYSAGE DANS LE MONDE RURAL :
ÉVALUATION ET PERSPECTIVES**
Séance du 14 juin 2017

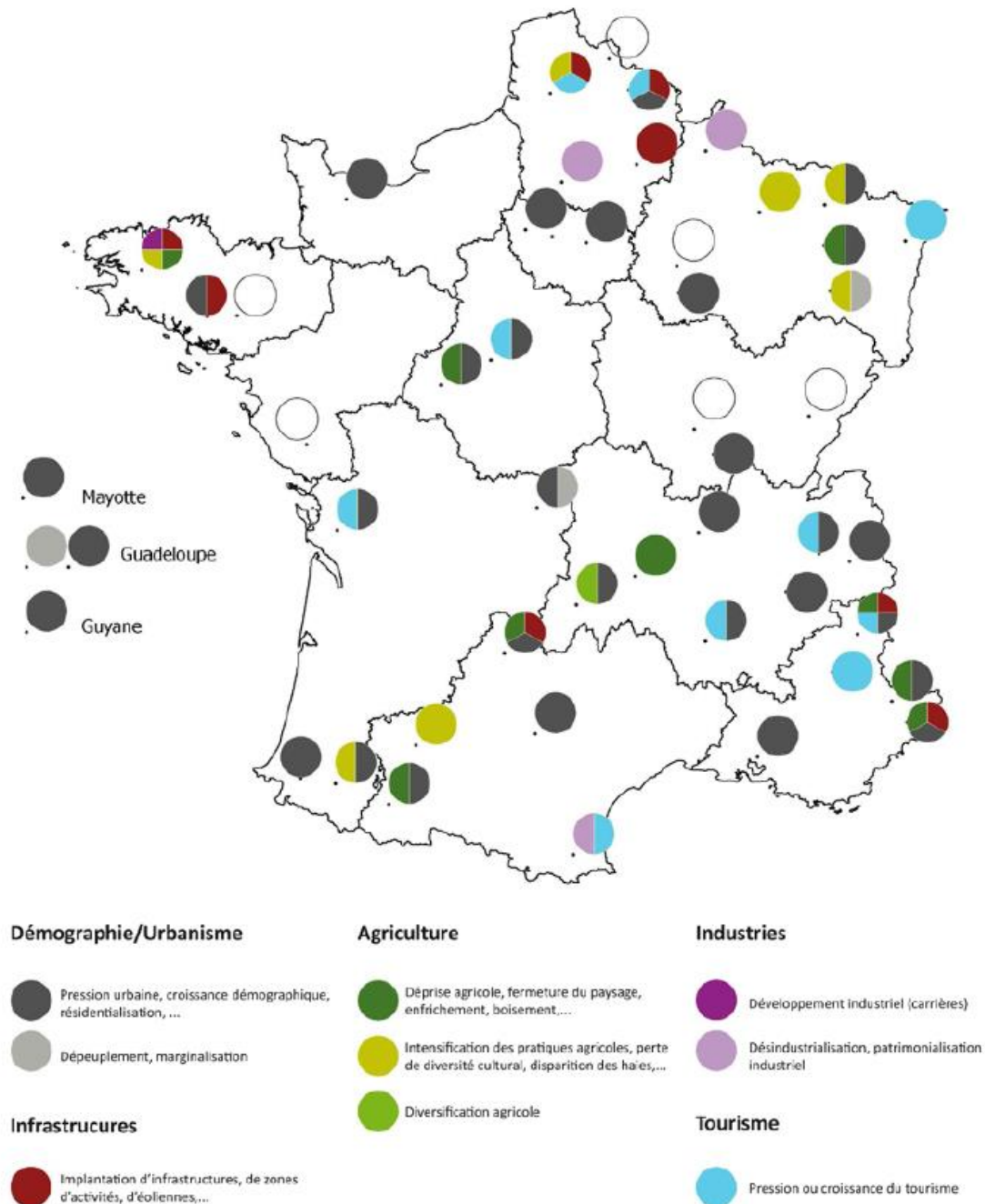


Figure 4 – Principales dynamiques paysagères décrites dans les fiches de synthèse des plans de paysage (B. Surun, 2016)

Les enjeux paysagers justifiant la candidature à un financement de plan de paysage

L'analyse des enjeux a procédé de la même manière que pour les dynamiques, la principale difficulté étant de bien dissocier les deux (les auteurs des fiches des fiches n'y parviennent pas toujours). Aussi, et bien que Copyright Académie d'agriculture de France, 2017.

**LES POLITIQUES PUBLIQUES DE PAYSAGE DANS LE MONDE RURAL :
ÉVALUATION ET PERSPECTIVES
Séance du 14 juin 2017**

l'enjeu soit nécessairement lié à une dynamique paysagère, il s'en distingue en posant problème ou - du moins - en posant question : l'enjeu est quelque chose qui est *en jeu* et qui nécessite une décision, une action (toujours du point de vue du rédacteur de la fiche).

Les enjeux des paysages agraires sont très divers : « préserver l'agriculture de la pression urbaine », « préserver les espaces agricoles et forestiers », « maintenir les terres agricoles », les « continuités agricoles », « préserver les espaces agricoles ouverts de moindre qualité économique », « pérenniser l'agriculture ». L'enjeu peut consister à « accompagner la mutation agricole », « diversifier les pratiques agricoles », « valoriser les productions locales », « conforter les circuits-courts et l'économie locale », « soutenir l'agriculture diversifiée et de proximité ». Dans les territoires plus contraints (de moyenne montagne par exemple), il s'agit de « lutter contre la déprise agricole et la fermeture des milieux », « maintenir la filière arboricole », « valoriser l'agriculture et la sylviculture », « les paysages forestiers », « l'économie agricole traditionnelle ». Enfin, en lien avec les enjeux naturalistes, le plan de paysage est saisi comme une opportunité pour réfléchir à la conciliation entre développement agricole et protection de l'environnement.

La question de la nature est étroitement associée à celle du paysage. Aussi, les enjeux environnementaux sont le plus souvent exprimés en termes de « protection des paysages emblématiques », « de la biodiversité », « des milieux naturels », « des espaces et ressources naturels », de « maintien des couloirs verts ». Mais ces enjeux peuvent être abordés en termes de gestion et de (ré)aménagement : « gérer les milieux naturels », « conserver voire augmenter les espaces boisés », « implanter la nature en ville », « reconstituer la végétation urbaine », « mettre en cohérence la trame bleue avec le patrimoine bâti et arboré ».

Bien que souvent associés, les questions de paysage et de nature sont mieux dissociés lorsqu'ils sont formulés en terme « de qualité paysagère » pour désigner les actions à conduire pour améliorer les conditions de visibilité et de perception des paysages : « préserver les vues lointaines », « maintenir des vues remarquables sur le fleuve », « préserver les conditions de découverte des éléments paysagers », « renforcer la lisibilité du paysage urbain » (repères en ville), « améliorer la lisibilité du territoire », « gérer les enjeux d'ouverture des paysages perçus depuis la route ». La lisibilité du paysage repose sur le maintien des grandes structures paysagères : « conserver les éléments structurants », « préserver la charpente paysagère », « créer des liens entre vallées et plateaux ».

La présence de l'eau contribue beaucoup à cette structuration paysagère, comme en témoignent la nécessité de « révéler l'identité liée à l'eau », « valoriser le paysage lacustre », « retourner la ville sur son fleuve », « intégrer les enjeux liés à l'eau dans la planification urbaine ». Ce n'est que marginalement que l'enjeu de l'eau est traité pour lui-même en termes de qualité et de quantité : « lutter contre les inondations », « améliorer la qualité des eaux ».

Les enjeux liés à la pression urbaine consistent à « maîtriser la pression urbaine », « lutter contre l'étalement urbain », « préserver les franges et lisières urbaines », « gérer les lisières urbaines », « l'interface parc national / franges urbaines ». Aux enjeux précédents sont associés ceux des infrastructures des espaces économiques abordés sous l'angle de « l'anticipation d'infrastructures nouvelles » (LGV, éolien) ou de « l'intégration des infrastructures existantes », comme par exemple les carrières en extension. Les entrées de villes concentrent les enjeux, avec « les zones d'équipement qu'il faut valoriser », « les grands axes de circulations à requalifier », « les modes de transport et de déplacements à rationaliser ».

**LES POLITIQUES PUBLIQUES DE PAYSAGE DANS LE MONDE RURAL :
ÉVALUATION ET PERSPECTIVES
Séance du 14 juin 2017**

Très diversement appréhendés, les enjeux touristiques sont exprimés en termes de « valorisation de l'économie touristique », « découverte des paysages », « renforcement de l'attractivité touristique », « valorisation du tourisme de proximité », mais aussi de « régulation » ou « meilleure diffusion des flux touristiques sur tout le territoire », ou inversement de « protection du territoire de l'attractivité touristique ». Ces questions sont étroitement associées aux enjeux patrimoniaux et à l'identité, celle-ci étant directement liée au paysage (« identité paysagère »), à l'architecture (« identité architecturale ») ou abordée plus largement (« identité territoriale »). L'enjeu patrimonial est alors exprimé en termes de « valorisation de la tradition architecturale », « conservation du patrimoine architectural », « sauvegarde des richesses patrimoniales », « préservation des silhouettes des villages », « du patrimoine fluvial », ou de « divers éléments patrimoniaux architecturaux, urbanistiques, paysagers ».

Enfin, l'enjeu paysager n'est pas seulement abordé à travers la question des formes paysagères et de leur régulation. Le paysage n'est pas seulement une finalité d'aménagement, il est aussi un outil, un moyen : l'enjeu est d'utiliser l'entrée paysagère pour encourager et mettre en œuvre des démarches d'aménagement plus transversales et participatives. Comment faire du paysage « un vecteur pour favoriser l'intercommunalité », « établir une cohérence intercommunale », « assurer une cohérence des actions sectorielles », « renforcer la transversalité de l'aménagement », « promouvoir une approche plus transversale en aménagement périurbain » ? Comment l'utiliser pour « impliquer les acteurs locaux », « renforcer l'appropriation sociale du paysage », « l'appropriation du territoire » ?

La carte ci-dessous (figure 5) permet de visualiser la distribution spatiale des principaux enjeux à l'échelle nationale mais permet surtout de saisir leur plus ou moins grande diversité au sein de chaque plan de paysage. L'analyse purement quantitative donne une hiérarchisation nette avec trois catégories dominantes : ceux relatifs aux qualités paysagères, aux paysages agraires, et les enjeux environnementaux. Il est intéressant de noter que les enjeux relatifs à la pression urbaine sont relégués alors que ce processus est le principal « moteur » de l'évolution des paysages.

**LES POLITIQUES PUBLIQUES DE PAYSAGE DANS LE MONDE RURAL :
ÉVALUATION ET PERSPECTIVES**
Séance du 14 juin 2017

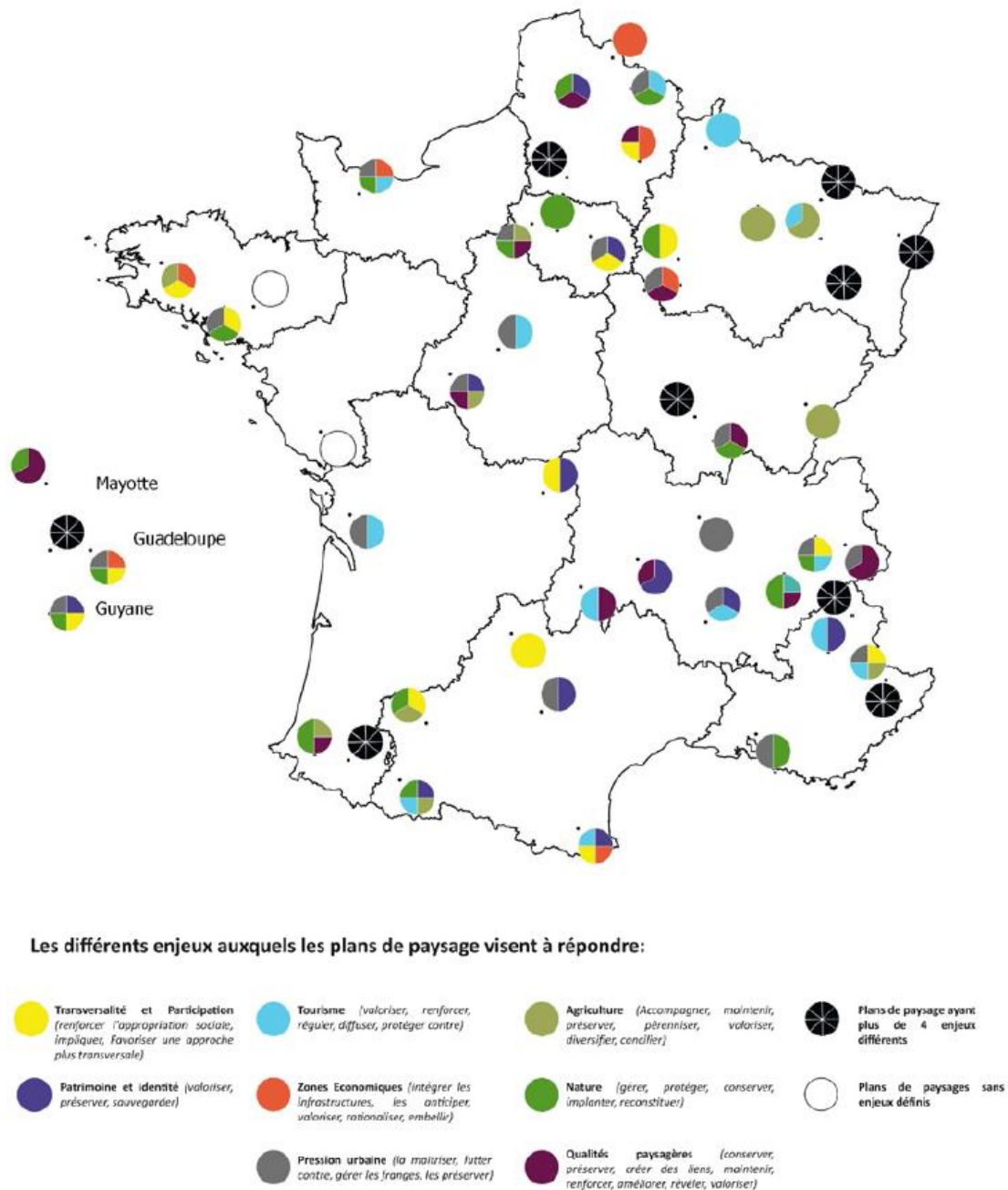


Figure 5 – Principaux enjeux paysagers décrits dans les fiches de synthèse (B. Surun, 2016)

Typologie des actions paysagères : analyse de la base « 1000 paysages en actions »

Avant de reconstruire la typologie des catégories d'action que le ministère a utilisée pour structurer la base de données « 1000 paysages » (figure 6), nous avons analysé les données factuelles renseignées sur cette plateforme. Il s'en dégage que les acteurs porteurs des actions sont les bureaux d'études privés qui se détachent nettement (42.6%), devant les collectifs ou associations (17.5%), les syndicats mixtes (16.6%), les collectivités territoriales (11.1%), les services de l'Etat (3.9%), etc. Les actions conduites par ces acteurs sont déployées à des échelles diverses depuis le niveau régional (1%), départemental (6%), intercommunal (22%),

**LES POLITIQUES PUBLIQUES DE PAYSAGE DANS LE MONDE RURAL :
ÉVALUATION ET PERSPECTIVES
Séance du 14 juin 2017**

communal (9%), mais concernant pour la moitié d'entre-elles (51%) des surfaces infra communales (des sites ponctuels). A cette échelle, nous avons identifié les « objets paysagers » ciblés par l'action : les parcs et jardins (57), ensembles urbains (38), plans d'eau et rives (31), places (17), patrimoines (15), sentiers (14), littoraux (13), abords des bâtiments publics (13), centres-villes (12), espaces agricoles (11), jardins familiaux (11), infrastructures de transport (11), parcs naturels et/ou agricoles (8), campus universitaires (7), ensembles et structures morphologiques (6), entrées de villes (4), cimetières (4), bois et forêts (3), espaces de loisirs (2), stations d'épuration (2).

A des échelles plus larges (supra communales), nous avons extrait de l'analyse des fiches les outils (réglementaires ou non) utilisés pour mettre en œuvre les actions : par ordre décroissant les observatoires photographiques du paysage (pour 18 d'entre-elles), les espaces naturels sensibles de compétence départementale (pour 17 actions), les plans de paysage intercommunaux (15), les labels (15), les règlements de protection des patrimoines naturels (14), les PLU (12), les atlas de paysage régionaux ou départementaux (11), les chartes de PNR (8), les démarches de qualité (8) type guides de bonne conduite, cahiers de recommandation, les règlements de protection des patrimoines bâti pour (4), 3 Opérations Grands Sites, et enfin 3 Schémas de Cohérence Territoriale.

Pour aller plus loin que l'analyse item par item (acteurs, outils, échelles), nous avons analysé le contenu des actions en croisant ces indicateurs, ce qui nous a conduit à retravailler la typologie du MEEM. L'objectif était de préciser la catégorie principale « aménager les espaces ruraux, urbains et périurbains »⁷. Nous avons également analysé en détail le contenu des actions de concertation/sensibilisation car elles étaient diffusées entre deux catégories qui se chevauchent potentiellement selon l'interprétation faite par les acteurs de ces termes. L'analyse nous a donc conduit à proposer une nouvelle catégorie si une famille d'actions homogènes n'était pas bien prise en charge par la typologie existante (« mise en cohérence paysagère »), à conserver une catégorie existante dont le contenu reflète sans ambiguïté l'intitulé (« associer agroécologie et gestion paysagère »), à préciser l'intitulé d'une catégorie existante (« planifier en concertation » devient « planifier des orientations paysagères » lorsque la concertation n'est pas mise en avant dans le descriptif de l'action), à reformuler la catégorie d'action (« améliorer les méthodes de gestion») ou diffuser son contenu dans plusieurs autres catégories⁸, à décliner une catégorie existante en plusieurs lorsqu'elle englobe des actions de nature trop différentes⁹.

Au final ces nouvelles catégories d'action se hiérarchisent de la façon suivante :

Typologie MEEM		%
• Aménager les espaces ruraux, urbains et périurbains	364	67.4
• Eduquer et sensibiliser au paysage	223	41.3
• Planifier en concertation	117	21.6
• Associer agroécologie et gestion paysagère	63	11.6
• Conjuguer transition énergétique / gestion paysagère	48	8.9
Typologie retravaillée		
1. Aménager / réhabilitation, rénovation ¹⁰	136	25.2

⁷ Car elle regroupe les 2/3 des actions postées (364/540, soit 67%) sous l'action englobante « aménagement », et peut d'ailleurs s'appliquer aussi à des aménagements pédagogiques (de « sensibilisation ») ou concerner les thématiques émergentes (agroécologie, transition énergétique).

⁸ Par ex. sur les 48 actions libellées « conjuguer transition énergétique et gestion paysagère » seules 8 d'entre-elles portent exclusivement sur la transition énergétique.

⁹ Ainsi « éduquer et sensibiliser au paysage » se décline en Connaître et étudier le paysage / Enseigner et sensibiliser / Faire des aménagements pédagogiques. « Aménager les espaces ruraux, urbains et périurbains » se décline en Aménagements pédagogiques (catégorie précédente) / Aménager (création réalisation) / Aménager (réhabilitation, rénovation).

¹⁰ Démarche d'équipement d'un ou plusieurs site(s) visant à le réhabiliter, le(s) restaurer, en conservant ses principaux usages (ex réhabilitation de centre-bourgs, aménagement de berges, aménagement des abords d'un bâtiment public) sans nécessairement patrimonialisation des formes existantes.

**LES POLITIQUES PUBLIQUES DE PAYSAGE DANS LE MONDE RURAL :
ÉVALUATION ET PERSPECTIVES
Séance du 14 juin 2017**

2. Enseigner et sensibiliser ¹¹ (sans aménager)	86	15.9
3. Restaurer un espace à caractère naturel ¹²	77	14.3
4. Connaître et étudier le paysage ¹³ (études)	64	11.8
5. Aménager / création réalisation ¹⁴	61	11.3
6. Aménager / pédagogie ¹⁵	45	8.3
7. Planifier des orientations paysagères ¹⁶	34	6.3
8. Mise en cohérence paysagère ¹⁷	15	2.8
9. Associer agroécologie et gestion paysagère ¹⁸	12	2.2
10. Améliorer les méthodes de gestion ¹⁹	11	2

Figure 6 – Typologies des actions paysagères de la base « 1000 paysages en action » (B. Surun, 2016)

Une fois cette catégorisation précisée et rendue plus fiable, nous l'avons confrontée aux différents indicateurs en cherchant les croiser. Il apparaît alors que l'action strictement « aménagiste » est d'abord celle des bureaux d'étude (qui ont utilisé la base pour communiquer sur leurs projets), les actions d'enseignement et de sensibilisation étant portées par les collectivités locales et en second lieu par des collectifs d'habitants. Mais cette lecture thématique rapportée à un acteur n'est pas satisfaisante pour mettre en évidence un résultat important de l'analyse : la transversalité des actions (sur plusieurs thématiques) qui s'exprime aussi par des associations d'acteurs dont il faudrait rendre compte plus précisément (mais la base de données est difficilement exploitable pour cela). C'est la raison pour laquelle la typologie retravaillée est moins *thématiques* que construite sur des *démarches* témoignant différentes manières d'agir *par* le paysage.

3. DISCUSSION : L'ACTION PAYSAGÈRE DANS LES ESPACES RURAUX

Pour les plans de paysage, les fiches de synthèses renseignaient le type de territoire (à travers une typologie urbain / périurbain / urbain et rural / rural) et nous disposions donc d'une information exploitable (bien que contestable puisqu'elle n'est que déclarative) : 26 plans « strictement » ruraux sur les 51 fiches analysées (annexe 2). Il était donc aisé, sur cette base, d'analyser les données factuelles concernant ces territoires de plans ruraux au regard de la moyenne de l'ensemble du corpus.

Sans surprise, les communes y sont plus nombreuses (38 alors que la moyenne de 29), la population y est plus faible (32 267 vs 81 215), la superficie des plans plus grande (478 km² contre 449), la densité démographique plus faible (103 contre 914), etc. Mais ces données moyennes ne rendant pas compte des

¹¹ Démarche de transmission des savoirs sur le paysage (ex ateliers participatifs, expositions, ouvrages types guides de bonnes pratiques), pouvant parfois ne pas porter sur un territoire en particulier (événements, colloque).

¹² Démarche d'entretien, de nettoyage, de valorisation ou d'équipement d'un ou de plusieurs site(s) à caractère « naturel ». Les enjeux sont plus de l'ordre de l'entretien, de la gestion, de la patrimonialisation (ex actions de valorisation du conservatoire du littoral, actions de gestion des parcs nationaux, réhabilitations d'espaces naturels sensibles, ...).

¹³ Démarche d'étude portant sur un territoire précis ou non (action a-territoriale), visant à approfondir ou recueillir des connaissances sur le territoire en question ou sur le paysage en général (ex Observatoire photographiques, études diagnostics, témoignages d'habitants / phase de concertation, atlas des paysages, travaux de recherche sur le paysage).

¹⁴ Démarche d'équipement d'un ou plusieurs site(s) pour répondre à de nouveaux besoins et de nouveaux usages. (ex projets liés à l'étalement urbain, nouveaux parcs).

¹⁵ Démarche d'investissement d'un site pour enseigner ou sensibiliser. Les thématiques d'enseignement pouvant être directement liées au site ou non (ex jardins pédagogiques, sentiers pédagogiques, randocroquis, musée conservatoire, fermes pédagogiques).

¹⁶ Démarche de mise en plan (ex documents d'urbanisme, charte de PNR), sur un territoire précis, d'orientations paysagères à des fins d'amélioration de la qualité paysagère (et pouvant ou non recourir à la concertation).

¹⁷ Démarche de renforcement de l'identité d'un territoire par des actions visant à harmoniser des éléments paysagers sur un territoire (cahier de recommandations architecturales, harmonisation signalétique d'une commune, AVAP).

¹⁸ Démarche de transformation d'une ou de plusieurs exploitations agricoles pour allier fonctionnement écologique et qualités paysagères (ex projet d'agroforesterie, projet de plantation de haies bocagères).

¹⁹ Démarche de modification des pratiques de gestion d'un site, d'un territoire (hors exploitations agricoles), afin d'atteindre des objectifs de qualités paysagères ou de développement durable (ex utilisation du pastoralisme dans la gestion d'un site, plans de gestion).

**LES POLITIQUES PUBLIQUES DE PAYSAGE DANS LE MONDE RURAL :
ÉVALUATION ET PERSPECTIVES
Séance du 14 juin 2017**

très forts écarts de valeur : 3 communes à Marie Galante contre 156 dans la vallée de l'Authie, 1429 habitants pour la communauté de communes des Véziaux d'Aure contre 157 151 pour le PNR Avesnois, 37 km² pour le territoire du lac de Serre-Ponçon contre 1460 km² pour le pays de l'Autunois Morvan, 11.4 hab/km² pour la communauté de communes du causse de Labastide-Murat contre 497.5 pour le Territoire des Grands Fonds en Guadeloupe.

Ces plans ruraux sont pilotés d'abord par des communautés de communes (11), des parcs naturels régionaux (5), des syndicats mixtes de pays (5), des syndicats mixtes de SCOT (2), une communauté d'agglomération, un syndicat mixte d'aménagement, une structure interdépartementale. Notons qu'au sein de ces structures, le plan de paysage est porté par divers services : « Développement local », « Urbanisme », « Urbanisme et environnement », « Habitat et urbanisme », « Aménagement et urbanisme », « Aménagement », « Aménagement durable et déplacement », « Aménagement durable du territoire », « Paysages et aménagement », « Architecture et paysage », « Paysage ».

Dans ces territoires ruraux, les dynamiques paysagères ne sont pas spécifiques par rapport à l'ensemble : déclin démographique (Saône Vosgienne, île de Marie Galante) ou forte pression (monts du Lyonnais, Trièves), déprise agricole (Livradois, cc Véziaux d'Aure) ou intensification (cc Lomagne Gersoise), pression touristique (gapeçais, Oléron) ou transformations liées à des infrastructures économiques (éoliennes en mont d'Arrée, carrières en pays de St-Flour). Selon les dynamiques à l'œuvre, les enjeux consistent à « arrêter la spirale du dépeuplement » (Marie Galante) ou « maîtriser la pression urbaine » (en luttant contre l'habitat illicite dans le Territoire des Grands Fonds), « préserver les paysages agricoles ouverts de moindre qualité économique » (Autunois Morvan), « maintenir la filière arboricole » (cc Côte de Meuse-Woevre), « adapter les stations d'hiver au changement climatique » (PNR Préalpes d'Azur) etc.

Dans ces territoires ruraux très contrastés, le plan de paysage est par conséquent utilisé soit comme outil de revitalisation d'un rural en déclin, soit comme un outil d'adaptation à la périurbanisation, soit comme un « bouclier de protection » (rural sous pression touristique). Mais dans tous les cas, il est toujours un moyen pour penser et agir transversalement : « la particularité de la ressource paysagère tient dans le fait qu'elle permet – plus que d'autres de nature moins transversales – d'ouvrir sur une approche intégrée des spécificités territoriales, de leur cohérence, et de leurs liens avec les modalités de développement » (Peyrache-Gadeau, Perron, 2010).

Dans la base « 1000 paysages en actions », seules 69 sur 540 sont explicitement renseignées « rurales » (annexe 3). Là aussi il est possible d'essayer de comparer les données factuelles de ce panel aux moyennes générales de la base : pas de hiérarchisation différente des acteurs concernés (58% des actions ont été mises en ligne par des bureaux d'études, loin devant les collectivités locales et les associations, 12% chacun), pas de hiérarchisation nouvelle des catégories d'action avec la même action dominante « aménager / réhabilitation rénovation » (qui a d'ailleurs plus de poids encore avec 39% du total, contre 25% pour l'ensemble) mais avec une plus grande présence de la catégorie « restaurer un espace à caractère naturel » (qui atteint presque ¼ des actions).

Du point de vue des objets paysagers pris en charge par l'action (à l'échelle infra-communale), les parcs et jardins (objets principaux sur l'ensemble de la base) sont devancés par les patrimoines (11.6%), à égalité avec les sentiers de randonnée (8.7%). Ces indicateurs reflètent une action paysagère en milieu rural plus patrimonialisante (valorisation des patrimoines bâtis et naturels) et très articulée avec l'enjeu identitaire, en témoigne aussi la référence aux labels ex. cités de caractère, villes et villages fleuris). L'exemple du pays Ouest Creuse (annexe 4) nous semble une bonne illustration d'un programme d'actions de plan de paysage en milieu rural.

**LES POLITIQUES PUBLIQUES DE PAYSAGE DANS LE MONDE RURAL :
ÉVALUATION ET PERSPECTIVES
Séance du 14 juin 2017**

CONCLUSION

Notre difficulté à cerner les spécificités des actions paysagères en milieu rural n'est pas seulement induite par la faible qualité des informations saisies dans les bases de données (qui n'avaient pas pour fonction de cerner l'action paysagère en milieu rural, et qui ne le permettent qu'imparfaitement). Nous considérons cette difficulté comme un résultat en soi, révélateur de plusieurs choses. D'abord de l'état de la commande publique en matière de paysage qui concerne peu les espaces ruraux, comme en témoigne une analyse récente conduite au sein du bureau du Paysage du MEED (Guitton, 2016)²⁰. Ensuite, et plus fondamentalement, de la nature urbaine de l'action paysagère. En effet, bien que l'idée de « paysage urbain » soit peu évidente²¹ (« car dans les représentations communes s'il n'y a pas de nature, il n'y a pas de paysage », Luginbühl, 2004), les travaux de recherche postulent à l'inverse « qu'il n'y a de paysage qu'urbain, porteur d'urbanité et facteur essentiel de l'urbanisation des campagnes²² » (Chenet, 1994). Dans cette perspective qui consiste à faire du paysage un vecteur de l'urbanisation²³ des campagnes, il n'est pas étonnant de ne pas pouvoir identifier une action paysagère en milieu rural qui soit réellement spécifique : l'action paysagère y produit des représentations, usages et espaces de la « nature en ville » (Calenge, 1995) et des « campagnes urbaines » (Donadieu, 1998) à travers des modèles d'aménagement qui tendent à s'imposer aussi dans l'espace rural.

Cette idée que l'action paysagère contribue à l'urbanisation de l'espace rural n'est pas choquante si l'on accepte le postulat qu'elle est consubstantielle au paysage et si l'on regarde en face les recensements démographiques qui, année après année, contestent l'idée encore prégnante du déclin démographique de l'espace rural. Au contraire, ce sont bien les territoires ruraux aujourd'hui qui tirent la croissance démographique en s'exposant à des « gradients d'urbanité » de plus en plus intenses (Lévy, Lussault, 2013). Cette urbanisation des campagnes se traduit donc par une demande sociale de paysage (Luginbühl, 2001) et un essor des actions paysagères qui, en retour, participent bien du processus d'urbanisation dans ses aspects matériels et immatériels.

Cette évidence de « l'extension du domaine » du paysage (urbain, donc) doit cependant à nos yeux être accompagnée d'une réflexion sur la nature des actions à conduire sur ces territoires qui, tout en intégrant « l'urbain diffus » ont leurs spécificités et leurs histoires. C'est un enjeu très fort dans les formations de paysagistes que d'apporter aux étudiants cette culture rurale, et même agraire, qu'ils n'ont pas, étant citadins pour la plupart. Or, les enseignements portant sur l'histoire agraire et l'économie agricole contemporaine sont quasi voire inexistantes dans ces formations, alors même que deux d'entre-elles sont pourtant sous tutelle du ministère de l'agriculture (Versailles et Angers). Cet angle mort de la formation des professionnels du paysage contribue donc aussi à faire du paysagiste et de son projet un vecteur d'urbanisation des campagnes ... Sans aller jusqu'à attendre d'eux « qu'ils réapprennent aux paysans le bon

²⁰ Et même si l'analyse porte sur la commande publique donc souffre de l'effet de seuil des appels d'offre (90 000 euros).

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01388685/document>

²¹ L'expression « paysage urbain » pose d'ailleurs problème à certains paysagistes : « Le 25 février 2004, sur le pont de Solferino, (...) je réalise une vue photographique de Paris. S'agit-il d'un paysage urbain ? De nombreux architectes, certains géographes, beaucoup de journalistes qui ont galvaudé le mot paysage pour évoquer des ensembles : paysage audiovisuel, paysage politique... répondraient affirmativement à cette question. Parce que j'ai besoin d'un vocabulaire professionnel précis, je soutiendrai qu'il s'agit ici d'un paysage fluvial en ville. Le motif de paysage principal est en effet la Seine. Le cortège des motifs secondaires est portuaire : quais, péniches, grues... Seule la tour Eiffel, motif de localisation par excellence, nous indique que nous sommes à Paris dans cette ville capitale... dont les paysages ne sont jamais urbains mais d'abord fluviaux, ou liés au relief comme ceux que nous pouvons inventer depuis les hauteurs de Belleville ou depuis le Sacré-Coeur, ou encore forestiers comme à Vincennes... » (Aubry, 2006).

²² « Ce qui reviendrait à faire du paysage une modalité de l'urbain et non, comme on le croit, de l'urbain l'une des nombreuses qualités du paysage qui peut être tout et n'importe quoi » (suite citation)

²³ Urbanisation entendue à la fois sous l'angle des transformations tangibles des objets du paysage (la matérialité) et sous l'angle de l'évolution des représentations des paysages (dimension immatérielle).

**LES POLITIQUES PUBLIQUES DE PAYSAGE DANS LE MONDE RURAL :
ÉVALUATION ET PERSPECTIVES
Séance du 14 juin 2017**

sens qu'ils ont perdu »²⁴, ces apports les conduiraient à mieux s'interroger sur les spécificités à donner à leurs actions dans ces contextes²⁵. Cette réflexion est depuis quelques années amorcée par le réseau nommé *Espace Rural et Projet Spatial* qui « regroupe un ensemble d'enseignants et d'acteurs impliqués dans l'élaboration de nouvelles pratiques de projet en milieu rural²⁶ », mais il est davantage investi par les architectes que par les paysagistes. Pour concerner davantage les professionnels du paysage, cette réflexion mériterait d'être accompagnée par les ministères de l'agriculture et de l'environnement qui pourraient développer un observatoire de l'action paysagère en faisant par exemple évoluer la plateforme « 1000 paysages » avant qu'elle ne tombe complètement dans l'oubli. L'enjeu serait de transformer l'outil de collecte en un véritable outil de suivi dans le cadre de leurs missions d'évaluation des politiques publiques.

Bibliographie

- Aubry, 2006, « Paysage urbain », *Mouvance* Il soixante-dix mots pour le paysage, éditions de La Villette, pp.79-80.
- Calenge, 1995, « De la nature de la ville », *Annales de la recherche urbaine*, n° 74, p. 12-19.
- Chenet, 1994, « L'invention du paysage urbain », revue *Romantisme*, vol.24 n°83, pp.27-38.
- Donadieu, 1998, *Campagnes urbaines*, Actes Sud/ ENSP Versailles, 220 p.
- Guittou, 2016, « Comment renforcer la place des paysagistes dans la commande publique française ? », Mémoire de fin d'étude d'ingénieur Agrocampus, spécialité Paysage (dir. T Coisson).
- Lévy, Lussault (dir), 2013, « Urbanité », Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Belin, pp.966-967.
- Luginbuhl, 2001,, *La demande sociale en paysage*, rapport pour la séance inaugurale du Conseil national du paysage.
- Luginbuhl, 2004, « Synthèse scientifique du programme de recherche « politiques publiques et paysages » (Ministère de l'écologie).
- Peyrache-Gadeau, Perron, 2010, « Le paysage comme ressource dans les projets de développement territorial », revue électronique *Développement durable et territoires*.

²⁴ Propos tenu par un agriculteur le 15/12/16 lors du comité de pilotage Paysage au ministère de l'environnement, Paris.

²⁵ Cette question donne lieu à un appel à communication pour la revue électronique *Projet de paysage* (n°17 de décembre 2017) :

http://www.projetsdepaysage.fr/appels_contributions

²⁶ <http://espacerural.archi.fr>

**LES POLITIQUES PUBLIQUES DE PAYSAGE DANS LE MONDE RURAL :
ÉVALUATION ET PERSPECTIVES
Séance du 14 juin 2017**

ANNEXE 1 Liste des fiches de synthèse des plans de paysage étudiés

1. Secteur Est du PNR des Ardennes – Champagne Ardenne - Lauréat 2013
2. Plaine de Versailles - Ile de France - Lauréat 2013
3. Communauté de communes du Causse de Labastide-Murat - Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées - Lauréat 2013
4. Vallée de l'Authie - Nord-Pas-de-Calais-Picardie - Lauréat 2013
5. Communauté de communes du Trièves - Rhône-Alpes-Auvergne - Lauréat 2013
6. Communauté de communes du Pays de la Saône Vosgienne - Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne - Lauréat 2013
7. Communauté d'agglomération de Blois-Agglopolys - Centre - Lauréat 2013
8. Commune de Mamoudzou - Mayotte - Lauréat 2013
9. Pays d'Art et d'Histoire entre Cluny et Tournus - Bourgogne-Franche-Comté - Lauréat 2013
10. Communautés de communes du Val de Noye - Nord-Pas-de-Calais-Picardie - Lauréat 2013
11. Communauté d'agglomération de Sophia Antipolis - Provence-Alpes-Côte d'Azur - Lauréat 2013
12. Ville de Troyes - Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne - Lauréat 2013
13. Pays Ouest Creuse - Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes - Lauréat 2013
14. Communauté de communes Côte de Meuse-Woëvre - Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne - Lauréat 2013
15. Serre-Ponçon - Provence-Alpes-Côte d'Azur - Lauréat 2013
16. Parc National des Calanques - Provence-Alpes-Côte d'Azur - Lauréat 2013
17. Monts du Lyonnais - Auvergne-Rhône-Alpes - Lauréat 2013
18. Pays de Nay - Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes - Lauréat 2013
19. Communauté d'agglomération de l'Albigeois - Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées - Lauréat 2013
20. Communauté de communes des Monts d'Arrée - Bretagne - Lauréat 2013
21. Communauté d'agglomération de Pau - Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes - Lauréat 2013

22. Paysages du débarquement-Basse-Normandie-Lauréat 2015
23. Communauté de communes du Pays de Hanau - Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne - Lauréat 2015
24. Rohrbach-Lès-Bitche - Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne - Lauréat 2015
25. Communes de l'Albanais Savoyard - Auvergne-Rhône-Alpes - Lauréat 2015
26. Regroupement de communes du Coeur comtois - Bourgogne-Franche-Comté - Lauréat 2015
27. Communes de l'agglomération de Tour(s)Plus - Centre - Lauréat 2015
28. Ile de Marie Galante - Guadeloupe - Lauréat 2015
29. Massif du Canigou - Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées - Lauréat 2015
30. Communauté de communes du Coeur de Savoie - Rhône-Alpes-Auvergne-Lauréat 2015
31. SCoT du Grand Douaisis - Nord-Pas-de-Calais-Picardie - Lauréat 2015
32. Territoire des Grands Fonds - Guadeloupe - Lauréat 2015
33. Pays de l'Autunois Morvan - Bourgogne-Franche-Comté - Lauréat 2015
34. Campagne de transition du PNR du Golfe du Morbihan - Bretagne - Lauréat 2015
35. Communauté de communes de Lomagne Gersoise - Rhône-Alpes-Midi-Pyrénées - Lauréat 2015
36. PNR Préalpes d'Azur - Provence-Alpes-Côte d'Azur - Lauréat 2015
37. SCoT de l'aire gapençaise - Provence-Alpes-Côte d'Azur - Lauréat 2015
38. Communauté de communes du Pays du Challans - Pays de la Loire - Lauréat 2015
39. Agglomération creilloise - Nord-Pas-de-Calais-Picardie - Lauréat 2015
40. CA du Soissonnais - Nord-Pas-de-Calais-Picardie - Lauréat 2015
41. Val de Moselle et Chardon Lorrain - Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne - Lauréat 2015
42. Communauté d'agglomération du Centre Littoral - Guyane - Lauréat 2015
43. SAGE Marne Confluence - Ile de France - Lauréat 2015
44. PNR Livradois-Forez - Rhône-Alpes-Auvergne - Lauréat 2015
45. Communauté de communes des Véziaux d'Aure - Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées - Lauréat 2015
46. Pays Marennes d'Oléron - Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes - Lauréat 2015

47. Lorient Agglomération - Bretagne - Territoire associé 2015
48. Vivarais Méridional - Rhône-Alpes-Auvergne - Territoire associé 2015
49. Ville de Courbevoie - Ile de France - Territoire associé 2015
50. Communauté de communes du Pays de Saint-Flour-Margeride - Rhône-Alpes-Auvergne - Territoire associé 2015
51. PNR Avesnois - Nord-Pas-de-Calais-Picardie - Territoire associé 2015

**LES POLITIQUES PUBLIQUES DE PAYSAGE DANS LE MONDE RURAL :
ÉVALUATION ET PERSPECTIVES
Séance du 14 juin 2017**

ANNEXE 2 Enjeux paysagers des plans ruraux

3	Communauté de communes du Causse de Labastide-Murat	Rééquilibrer le développement du territoire / (PLUi) / Cohérence intercommunale
4	Vallée de l'Authie	Biodiversité/qualité des eaux (à améliorer)/Assainissements dans les petites communes/identité territoriale (à valoriser)
5	Communauté de communes du Trièves	Identité architecturale (à valoriser)/Biodiversité (à préserver)
6	Communauté de communes du Pays de la Saône Vosgienne	Espaces agricoles et forestiers (à préserver)/Identité liée à l'eau (à révéler)/Faire découvrir les paysages via des activités touristiques/Promouvoir un urbanisme de qualité
9	Pays d'Art et d'Histoire entre Cluny et Tournus	patrimoine, milieux naturels (à protéger)
13	Pays Ouest Creuse	lisibilité du territoire (à améliorer)/ Favoriser l'intercommunalité
14	Communauté de communes Côte de Meuse-Woëvre	Filière arboricole (à maintenir)
15	Serre-Ponçon	Protéger le territoire des effets de l'attractivité touristique/Valoriser le paysage lacustre
17	Monts du Lyonnais	Garantir un urbanisme de qualité
20	Communauté de communes des Monts d'Arrée	Impliquer les acteurs locaux/Préfigurer le SCOT
24	Rohrbach-Lès-Bitche	• Paysage et nature : conserver les éléments structurants - lutter contre les inondations - lutter contre l'enrichissement - atteindre un bon état écologique des cours d'eau • Paysage et agriculture : préserver la biodiversité et les surfaces agricoles - valoriser les paysages remarquables par une agriculture dynamique • Paysage et urbanisation : intégration paysagère des projets d'aménagement - développer des réseaux de communication compatibles avec la valorisation paysagère - lutter contre l'étalement urbain – limiter • Paysage et nature: Eléments paysagers structurants et Etat écologique des cours d'eaux/Biodiversité/surfaces agricoles/paysages remarquables/Ceintures périurbaines (à redynamiser)
26	Regroupement de communes du Coeur comtois	• Paysages forestiers (à valoriser)
28	Ile de Marie Galante	Arrêter la spirale du dépeuplement/Valoriser les productions locales/Concilier développement agricole et protection de l'environnement
30	Communauté de communes du Coeur de Savoie	Promouvoir une approche plus transversale en aménagement péri urbain
32	Territoire des Grands Fonds	Maîtriser la pression urbaine/Appropriation du territoire/Espaces et ressources naturels (à préserver)/Modes de transport, déplacement (à rationaliser)/Tissu économique/ Lutter contre l'habitat illicite
33	Pays de l'Autunois Morvan	Préserver la charpente paysagère/Conditions de découverte des éléments paysagers (à préserver)/Préserver les espaces agricoles ouverts de moindre qualité économique
35	Communauté de communes de Lomagne Gersoise	Accompagner la mutation agricole agricole/ renforcer la transversalité de l'aménagement
36	PNR Préalpes d'Azur	Valoriser l'agriculture et la sylviculture/ Adapter les stations d'hiver au changement climatique/ Renforcer l'autonomie énergétique du PNR
37	SCoT de l'aire gapençaise	Diversifier les pratiques agricoles/ Pérenniser l'agriculture/Diffusion du tourisme/Qualité environnementale/Qualité paysagère (coteaux, flancs de montagne)
38	Communauté de communes du Pays du Challans	Préfigurer la révision des documents d'urbanisme
44	PNR Livradois-Forez	Enjeux d'ouverture des paysages perçus depuis la route
45	Communauté de communes des Véziaux d'Aure	Lutter contre la déprise agricole et la fermeture des milieux
46	Pays Marennais d'Oléron	Protéger le territoire de l'attractivité touristique
48	Vivaraïs Méridional	Préserver la qualité urbaine et maîtriser la dynamique touristique
50	Communauté de communes du Pays de Saint-Flour-Margeride	Intégration paysagère de carrières de calcaire, gestion des nuisances
51	PNR Avesnois	Valoriser l'économie et le tourisme

**LES POLITIQUES PUBLIQUES DE PAYSAGE DANS LE MONDE RURAL :
ÉVALUATION ET PERSPECTIVES
Séance du 14 juin 2017**

ANNEXE 3 Sélection d'actions paysagère en espace rural (source : 1000 paysages en actions)

3	Extension et requalification du parking du château à Rocamadour	Indigo sarl paysagistes dplg	1
4	Construction nouvelle station d'épuration en site classé à St-Céré	Indigo sarl paysagistes dplg	5
5	Conservatoire des Restanques Verger et Jardin Méditerranéen	Collinéo	6
6	Base de loisirs du Lac de Madine	Urbicus	1
19	Aménagement des berges du Rhône à Laveyron	CAUE de la Drôme	5
20	Aménagement et valorisation coupe géologique du Serre de l'Ane	Département de la Drôme	6
22	« Beaux lieux », créations contemporaines dans le paysage	B2X	2
23	La dépollérisation en Vimeu Littoral	ENSP Versailles	4
33	Aménagement des douves du château de Châteaubriant	Atelier 360°	1
36	Cimetière paysager de Treize-Septiers	Atelier 360°	1
37	Lieu de commémoration de la Tempête Xynthia	Atelier 360°	5
53	Gestion collective du bois et une valorisation des paysages	Pays Centre Ouest Bretagne	9
59	Aménagement de l'Avenue de la plage	Atelier 360°	1
60	Parc du Bois Thierry	Paysages	1
75	Reconquête écologique et paysagère marais Prise de la Touche	CREN Poitou-Charentes	3
81	Paysage en mouvement en forêt domaniale de Senonches	Office national des forêts	10
83	Restauration écologique et paysagère du site de Losari	Conservatoire du littoral (Corse)	3
84	Le sémaphore de La Mortella	Conservatoire du littoral (Corse)	3
87	Les Balades Elevages et Paysages 2015	Interbev Lorraine	2
88	Aménagement de la Pointe de Perharidy	Conservatoire du Littoral	3
96	Gourette dom. skiable en Site Classé cahier d'identité paysagère	Morel Delaigue Paysagistes	10
105	plan de paysage des chemins de Bouillé Saint-Paul	L'interlieu	7
106	Requalification paysagère Réserve Naturelle de Sainte Lucie	Conservatoire du Littoral	3
110	Voie verte Baix-St Lager	agence Kanopé	1
111	Jardin de la maison de quartier Baou de Sormiou	agence Kanopé	5
118	Implantation de coupes forestières en site classé	Office National des Forêts	3
119	Etude paysagère préalable aménagement Forêt du Pin au Haras	Office National des Forêts	4
127	Paysages In Marciac	Arbre & Paysage 32	2
152	Requalification de l'entrée du Domaine de Bombannes	De paysages en paysages	1
159	Requalification du centre bourg d'Ecouché	Atelier Vert-Latitude	1
170	Parc public jardiné de Ruffi	Jardins Solidaires Méditerranéens	1
177	Accueil du public étangs et marais des salins de Camargue	Conservatoire Littoral	3
189	Centre historique de Noirmoutier en l'île	Phytolab	1
197	Entrée de ville et jardin hydraulique de Longué-Jumelles	Phytolab	1
200	Un Nouveau Lien entre Ville et Plage	Phytolab	1
201	Mise en valeur et aménagement de la frange côtière	Phytolab	1
208	Le site du Morel : le contraste des paysages d'hier et d'aujourd'hui	Office National des Forêts	2
212	Sentier du Châtelard	Office National des Forêts	6
217	Les coudercs de Blanat	CAUE	2
220	Restauration paysagère du site de la Baume	Département du Gard	3
228	Restauration des restanques du domaine de Valx-Félines	Conservatoire du Littoral	3
234	Aménagement du centre historique d'Aulnay de Saintonge	Phytolab	1
237	Place de la Mairie (Tauxières-Mutry, Marne)	Praxys	1
241	« Habiter Là », architecture et urbanisme participatifs	Le collectif 2-4	1
260	Démantèlement du barrage du Plan des Nettes	Parc national de la Vanoise	3
261	Terre de Mars - Agriculture Urbaine et Paysages	Terre de Mars	2
268	Lauréat national entrées de ville et reconquête franges urbaines	Patrimoine-Environnement	1
274	Restauration et aménagement paysager des dunes de l'Authie	Conservatoire du Littoral	3
279	Parc agricole de Vernand	Fabriques Architectures Paysages	9
283	Sentier PMR de Chamonix: la montagne pour tous	Office National des Forêts	3
296	Ré-ouverture d'un point de vue au Puy de la Tourte	PNR Millevaches en Limousin	3
305	Aménagement du parc de la Nied - Signalétique	Digitale paysage	1
306	Aménagement du parc de la Nied	Digitale paysage	1
322	Faire ensemble	Scape	6
332	revalorisation paysagère de l'Aigoual	Département du Gard et partenaires	3
338	Le jardin de ma Grand Mère	Quand les arbres auront des feuilles	1
350	Aménagement paysager des parcelles jouxtant l'église d'Aulnay	Concept paysage	1
366	Aménagement des quais de Langon	Ville de Langon	1
388	Cahier de recommandations architecturales et paysagères	Syndicat Gestion Gorges de l'Ardèche	8
401	Sentier Paysage à Monbahu	Cedp47 Paysage&Médiation	6
413	Aménagement abords des remparts de la cité d'Aigues-Mortes	Green Concept	1
439	Restauration du sentier dégradé du Puy de Sancy	PNR Volcans d'Auvergne	3
441	Restauration écologique et paysagère de la Montagne du Mont	PNR Volcans d'Auvergne	3
464	PLU de Laurenan	Commune de Laurenan	7
484	Reconquête de l'avenue Adam Grange	Architecture des Paysages Inermis	1

**LES POLITIQUES PUBLIQUES DE PAYSAGE DANS LE MONDE RURAL :
ÉVALUATION ET PERSPECTIVES
Séance du 14 juin 2017**

485	Sécurisation du cirque d'Autoire	Inermis + Robin Annett	3
487	Rénovation du centre ancien	Inermis	1
525	Paysage, histoire et environnement naturel Vallée du Fangu	CPIE littoral et marin	2
528	Rahling - Place de la fontaine	Paysagiste concepteur	1

ANNEXE 4 Le programme d'action du plan de paysage du Pays Ouest Creuse

HABITER LE PAYSAGE	<i>Des paysages vivants, pour un équilibre urbain/rural, sur un territoire éco-exemplaire</i>
H1 - Œuvrer pour le maintien du patrimoine architectural et le réinvestissement du bâti vacant H2 - Œuvrer pour une architecture contemporaine de qualité et cohérente dans le tissu urbanisé H3 - Engager des projets pilotes de mutation de tissu urbain H4 - Elaborer des documents de planification selon une approche paysagère H5 - Requalifier les espaces publics des bourgs dans le cadre d'une étude globale et participative H6 - Maintenir les pôles de services et les commerces de proximité dans les centres-bourgs H7 - Aménager au regard du relief et de son réseau hydrographique	
DECOUVRIR LE PAYSAGE	<i>Parcourir et promouvoir la douceur et les contrastes de paysages naturels, tranquilles et préservés</i>
D1 - Mener une Opération d'Amélioration Programmée des Vergers D2 - Protéger, valoriser et renouveler l'arbre D3 - Jardiner le paysage du quotidien D4 - Mener des diagnostics d'itinéraires paysagers existants et œuvrer pour leur valorisation D5 - Accentuer la connaissance et la valorisation des paysages emblématiques, des sites naturels classés, inscrits ou protégés et des sites historiques D6 - Identifier les points de vue remarquables et mener des projets de réouverture paysagère D7 - Valoriser l'eau sur le territoire	
VIVRE DU PAYSAGE	<i>Pour un paysage support et vecteur d'activités économiques et de loisirs</i>
V1 - Valoriser l'agriculture et l'image de l'agriculteur sur le territoire V2 - Agir pour le maintien des terres agricoles et accompagner la gestion du foncier V3 - Valoriser les exploitations agricoles et leurs abords V4 - Œuvrer pour le maintien du maillage bocager et valoriser l'arbre sur les exploitations agricoles V5 - Mettre en place une charte de gestion forestière V6 - Anticiper le développement des énergies renouvelables et leur impact sur le paysage V7 - Renforcer l'offre et l'accueil touristique en s'appuyant sur la richesse des paysages	
SENSIBILISER AU PAYSAGE	<i>Pour un paysage partagé et respecté de tous</i>
S1 - Création d'un fonds documentaire numérique mutualisé S2 - Utiliser l'art et la culture dans la construction et la médiation sur le paysage S3 - Création d'un pôle de sensibilisation et de recherche sur le paysage S4 - Mettre en place une ingénierie de projet dédiée à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage au service des communes	

source : <http://www.pays-ouestcreuse.fr/architecture-paysage/fiche/le-programme-dactions-du-plan-de-paysage-est-en-ligne-.htm>